

# **« NewBA » ou la réforme du programme de Bachelier en faculté de Sciences Psychologiques et de l'Éducation à l'Université libre de Bruxelles : travail en équipe pédagogique**

SOPHIE LECLOUX

Conseillère pédagogique, centre d'appui pédagogique de l'Université libre de Bruxelles, sophie.lecloux@ulb.be

ALINE VAN STEENSEL

Conseillère pédagogique, bureau d'accompagnement pédagogique de la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation de l'Université libre de Bruxelles, aline.van.steensel@ulb.be

MANON HAERDEN

Accompagnatrice des apprentissages, service d'accompagnement des apprentissages de la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation de l'Université libre de Bruxelles, manon.haerden@ulb.be

## **TYPE DE SOUMISSION**

Analyse de dispositif

## **RESUME**

La faculté des sciences psychologiques et de l'éducation de l'Université libre de Bruxelles a été marquée par un projet de réforme de son bachelier. Plusieurs problématiques ont mis en évidence le besoin de revoir les contenus, les objectifs pédagogiques et l'organisation des bacheliers proposés. La réforme, accompagnée par des conseillers pédagogiques, a permis le développement d'une approche-programme. En effet, l'approche-programme est à la base de l'ensemble des travaux menés tant au niveau des contenus de cours que de la dynamique de travail qui s'est développée. Le nouveau bachelier est le fruit d'un travail collectif porté par l'ensemble des parties prenantes de la faculté caractérisé par : des contenus plus intégrés, des méthodes d'enseignement actives, le développement d'un référentiel de compétences. Dans cette communication, il convient de présenter les objectifs de la réforme, les différentes étapes du processus et l'évaluation de celui-ci.

## **SUMMARY**

The Faculty of psychological sciences and education at the Université libre de Bruxelles has been marked by a reform project of its bachelor's degree. Several issues highlighted the need to review the contents, pedagogical objectives and organization of the proposed bachelor's degree. The reform, accompanied by pedagogical advisors, allowed the development of a program approach. Indeed, the program approach is the basis of all the work carried out both in terms of course content and the work dynamic that has developed. The new bachelor's degree is the result of a collective work carried out by all the stakeholders of the faculty, characterized by: more integrated contents, active teaching methods, and the development of a reference system of competences. In this paper, we present the objectives of the reform, the different stages of the process and its evaluation.

**MOTS-CLES (MAXIMUM 5)**

Réforme programme, approche programme, groupe de travail, équipe pédagogique

**KEY WORDS (MAXIMUM 5)**

Program reform, program approach, working group, teaching team

## **1. Contextualisation**

### **1.1. Contexte et objectifs de la réforme**

La réforme du bachelier en Sciences Psychologiques et de l'Éducation (NewBA) s'inscrit dans un projet de plus grande envergure porté par l'Université.

En effet, en décembre 2018, la vice-rectrice à l'enseignement a proposé un appui pédagogique aux facultés qui souhaitaient réformer leur programme de bachelier. La faculté de Sciences Psychologiques et de l'Éducation a remis un dossier et a reçu un financement d'1/2 temps plein pour accompagner l'équipe pédagogique.

Différentes raisons justifiaient le besoin de réforme du programme. Ces raisons étaient structurelles comme l'évolution rapide des disciplines et le risque d'obsolescence des savoirs, le programme qui est encore un reliquat de l'ancien fonctionnement de l'université, la proportion entre les heures de cours et les travaux pratiques, le manque de coordination entre les différents cours du bachelier qui composent le programme, l'encadrement trop disparate entre bachelier et master... mais également conjoncturelles comme l'augmentation constante du nombre d'étudiants en bachelier (5 à 10% par an) et en master, le changement d'équilibre entre le nombre d'étudiants inscrits en premier et second cycle, la charge de travail trop importante des étudiants en master, le départ à la retraite de plusieurs enseignants en bachelier,...

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation comprend deux orientations : une orientation générale et une orientation logopédie. La réforme a été enclenchée en février 2019 pour ces deux orientations et porte le nom de « New BA ». Chacune des étapes de celle-ci va être détaillée ci-dessous.

La méthodologie exploitée dans ce projet se caractérise par :

- Le travail en équipe via l'élaboration de groupes de travail avec la prise en compte de tous les acteurs de la faculté avec obtention de consensus ;
- L'accompagnement par le Bureau d'accompagnement pédagogique de la Faculté (BAPPsyEL) créé la même année afin, entre autre, d'accompagner les enseignant-e-s dans cette réforme.

Ainsi, la réforme « New BA » se définit à travers les objectifs suivants :

- Repenser l'organisation générale des bacheliers tant au niveau des contenus que des méthodes d'enseignement afin de développer des méthodes pédagogiques actives et d'impliquer davantage les étudiants dans la construction de leurs connaissances ;
- Penser une logique curriculaire des études dans le contexte du décret paysage<sup>1</sup> ;
- Proposer des pédagogies et des outils pédagogiques adaptés à ces contextes et à la logique curriculaire.

## **1.2. Concept théorique sous-jacent : l'approche programme**

L'approche programme est le principe clé à la base de la réforme. En effet, l'approche-programme est un modèle d'organisation de l'enseignement qui permet de définir et de mettre en œuvre collégialement un projet de formation basé sur une vision collective et partagée du profil de sortie du diplômé (Prégent, Bernard, & Kozanitis, 2009).

Les finalités, le référentiel de compétences et les acquis d'apprentissages (learning outcomes) ciblés par la formation constituent un but commun pour tous les acteurs et les actrices de la formation. L'ensemble des cours du programme repose sur un « projet de formation » élaboré et poursuivi de manière collective et longitudinale par le corps professoral et les leaders responsables de l'enseignement, dans un esprit constante de collaboration et de collégialité (Prégent, Bernard, & Kozanitis, 2009).

Ce qui fait la richesse de l'approche-programme c'est l'idée que « le tout est supérieur à la somme de ses parties » (Roegiers, 2012).

---

<sup>1</sup> Également appelé décret « Marcourt », le « [décret Paysage](#) » du 7 novembre 2013 a modifié l'organisation structurelle de l'enseignement supérieur en Communauté française. Ces modifications touchent tant aux fonctionnement et interactions des acteurs de l'enseignement supérieur qu'à la structure et l'organisation des études.

Dans cette conception de l'enseignement universitaire, les enseignants mettent leur expertise au service de la réussite et de la qualité du programme. Dans une logique d'approche-programme, la responsabilité est partagée et elle porte sur l'ensemble des apprentissages ciblés par le curriculum. Cette vision implique un décloisonnement des disciplines, des interactions, des liens explicites entre les cours et une transparence quant aux attentes, aux exigences et aux finalités (Prégent, Bernard, & Kozanitis, 2009 ; Dorais, 1990).

Cette stratégie pédagogique peut parfois bouleverser les habitudes, car elle s'oppose à l'approche-cours. Plus courante dans le contexte de l'enseignement universitaire, l'approche-cours organise la formation en juxtaposant les disciplines, les cours et les contenus d'enseignement sans expliciter formellement les liens. Les enseignants travaillent de façon isolée. Ils élaborent leurs cours sans forcément avoir une vision globale des finalités de la formation et sans avoir connaissance des contenus, des dispositifs pédagogiques et des méthodes d'évaluation utilisées par leurs collègues. L'intégration des apprentissages et le transfert des compétences sont laissés au soin de l'étudiant (Prégent, Bernard, & Kozanitis, 2009).

L'approche-programme est un moyen d'améliorer, d'ajuster, de vérifier la qualité de la formation en exploitant au mieux les ressources humaines, technologiques et pédagogiques disponibles afin d'augmenter la pertinence, la cohérence et l'efficacité de la formation.

Il n'existe pas une seule et bonne façon de déployer une approche-programme. Néanmoins, basculer d'une approche-cours vers une approche-programme implique de changer sa conception de l'enseignement supérieur et de transformer ses pratiques pédagogiques. En effet, la définition d'une approche-programme met en évidence deux démarches méthodologiques incontournables et interdépendantes (Sylvestre et Berthiaume, 2013 ; Prégent, Bernard et Kozanitis, 2009) :

- Développer une vision commune et collective du programme.
- Créer une structure de pilotage du programme

C'est à travers ces deux démarches là que nous allons expliquer le déroulement de la réforme.

## **2. Déroulement de la réforme**

### **2.1. Création d'un profil d'enseignement par la méthode Delphi**

La première étape du projet a été la construction d'un profil d'enseignement. En effet, afin de s'inscrire dans une approche programme, il s'est avéré nécessaire de définir les lignes directrices du nouveau bachelier à travers des compétences. Les formations menant à un même diplôme sont définies à travers des référentiels de compétences, qui sont les compétences propres à un grade académique, un titre ou une certification. Ces référentiels de compétences interuniversitaires peuvent être déclinés au sein de chaque institution à travers un profil d'enseignement, donnant ainsi l'opportunité à l'établissement de témoigner de ses particularités concernant ce qui est attendu de l'étudiant.

Pour construire ce profil d'enseignement, les équipes académique et pédagogique ont collaboré et se sont interrogées sur les objectifs visés par la formation. La construction du profil d'enseignement a été réalisée à l'aide de la méthode Delphi permettant un processus de prise de décision et donnant lieu à l'obtention d'un consensus.

En effet, les enseignants étant les plus experts, il importait de faire d'eux les acteurs principaux de ce processus de construction. Par ailleurs, procéder de la sorte permettait une construction commune et un engagement des acteurs dans le projet ainsi que dans les approches programme et par compétences qui y sont liées. C'est pourquoi, la méthode Delphi a été choisie et exploitée pour élaborer le profil d'enseignement du bachelier.

La méthode Delphi est une méthode quantitative basée sur le travail d'individus choisis pour leur expertise vis-à-vis du phénomène étudié. Cette méthode permet un processus de prise de décision et l'obtention d'un consensus à travers : la consignation et le recueil des opinions des experts ainsi que les multiples rétroactions (Ekionea, Prosper, & Plaisent, 2011).

Cette étape a été dirigée par une des conseillères pédagogiques du BAPPsyEL qui a été chargée de structurer les échanges et de synthétiser les productions des différents experts. Les experts étaient l'ensemble des enseignants du bachelier. Aucun moment d'échanges en présentiel n'a eu lieu, tout s'est déroulé via des échanges de mails grâce à la transmission de consignes. Cette méthodologie demande d'anticiper tous les échanges qui auront lieu et d'exploiter un calendrier précis.

Ainsi, cette méthode a donné lieu à trois grandes étapes au sein du processus. Premièrement, les compétences à acquérir par les étudiants à la fin des années de bachelier ont été définies.

Chaque expert a donc défini ce qui lui semblait essentiel en termes de compétences. Toutes les compétences définies ont été collectées et compilées dans un fichier Excel. Deuxièmement, la pertinence des compétences a été évaluée construites à l'aide d'une échelle (1 : pas du tout pertinent ; 4 : très pertinent). Ce travail a, à nouveau, été réalisé individuellement par tous les experts. Troisièmement, un code couleur a été utilisée pour cibler si les compétences définies faisaient l'objet d'un consensus ou non. Cette dernière étape avait pour but que les experts réévaluent la pertinence des compétences identifiées comme ayant un faible ou moyen niveau de consensus.

Une mise en commun de ce travail en présentiel a été planifiée. Au total, ce processus, à travers les échanges de mails et de documents, a pris un mois.

Le profil d'enseignement créé a été présenté aux différentes instances de la Faculté et a servi de fil conducteur à l'élaboration des programmes de bachelier.

### **Profil d'enseignement**

#### **Bachelier en Sciences psychologiques et de l'Éducation**

##### **Avant-propos**

Porteur des valeurs propres à notre institution, le Bachelier en Sciences Psychologiques et de l'Éducation vise à développer chez les étudiant·e·s une attitude libre examinateur, socialement solidaire et autonome en développant leur esprit critique.

Considéré·e·s comme les acteurs et actrices principales de leur formation, les étudiant·e·s seront amené·e·s à prendre des initiatives dans leur curriculum. Cela implique qu'ils/elles portent un regard réflexif et global sur leur parcours d'apprentissage et le programme d'enseignement.

##### **Compétences développées dans les bacheliers**

Les compétences énoncées ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des champs disciplinaires de la psychologie, de la logopédie et des sciences de l'éducation.

##### **Communiquer oralement et par écrit**

- Identifier les enjeux structurant un débat scientifique
- Synthétiser et communiquer des informations claires, précises et argumentées oralement et par écrit en fonction des objectifs
- Comprendre un texte ou un exposé scientifique en anglais

##### **Travailler en groupe et gérer un projet**

- Exploiter des méthodes de travail collaboratif (organisation et répartition du travail etc...)
- Utiliser des outils de travail, y compris numériques, pour collaborer
- Développer une communication proactive avec différents types d'acteur

##### **Adopter une posture éthique et déontologique**

- Développer un questionnement par rapport aux implications éthiques d'une recherche ou d'une intervention dans les disciplines enseignées en tenant compte du cadre législatif et des principaux codes de déontologie
- Prendre en compte sa subjectivité dans l'appréhension des phénomènes abordés dans les disciplines enseignées.

##### **S'initier à une démarche de recherche scientifique**

- Identifier le paradigme épistémologique et le cadre théorique utilisés dans une recherche
- Identifier et sélectionner des sources pertinentes en lien avec une question de recherche
- Formuler une hypothèse de recherche sur base d'arguments logiques
- Caractériser les méthodes de recherche à appliquer selon le type de données recueillies
- Appliquer des méthodes d'analyse de données permettant de tester des hypothèses de recherche
- Argumenter un résultat de recherche à partir de la méthode utilisée

##### **Identifier et se situer par rapport aux questions relevant des sciences psychologiques, de l'éducation et logopédie**

- Situer les questions concrètes au sein des sous-disciplines de la psychologie
- Analyser les enjeux sociétaux à la lumière des connaissances théoriques
- Identifier les approches, méthodes, outils d'analyse et d'intervention pour une évaluation psychologique, pédagogique et/ou logopédique
- Distinguer les différents niveaux d'analyse (ex : biologique, développemental, psychosocial, interindividuel,...) permettant d'appréhender un fait psychologique

## **2.2. Evolution du programme Bloc 1 (BA1)**

L'approche-programme donne lieu à des contenus plus intégrés et à une grande coordination et cohésion entre enseignants. Afin de construire cette coordination, le bachelier a été repensé au sein de groupes de travail (GT) qui ont évolué selon les travaux à mener. Tous ont été formés de manière volontaire. En ce sens, des mises en commun avaient lieu régulièrement afin de réguler les directions prises dans les différents GT et de s'intégrer davantage un travail de co-construction nécessaire pour développer une approche-programme.

Par ailleurs, le profil de compétences a été exploité par les différentes GT, ce qui a permis une harmonisation des réflexions et travaux menés.

Le travail a été organisé comme suit : construction du bloc 1 (BA1) en 2019-2020 et mise en application de celui-ci en 2020-2021 ; construction de la poursuite du cursus (BA2 et BA3) en 2020-2021 et mise en application de celle-ci en 2021-2022. Cette chronologie a permis de construire les contenus et les méthodes de manière progressive en construisant la poursuite de cursus en tenant compte de la mise en application du bloc 1.

### **2.2.1. GT « New BA Elargi » et GT « New BA »**

Le GT « New BA Elargi » se composait de l'ensemble des enseignant-e-s du bachelier (une quarantaine). Une journée au vert (à l'extérieur de l'université) a été organisée avec eux. Cette journée a eu deux objectifs :

1. Poursuivre le travail mené autour du référentiel de compétences et l'entériner.
2. Construire davantage le bloc 1.

Concernant le second objectif, des enjeux relatifs au bloc 1 ont mis en évidence la nécessité de mettre en place un « module de départ » en vue de préparer davantage les étudiants à la suite de leur cursus, tant au niveau disciplinaire qu'en termes d'affiliation au métier d'étudiant universitaire. Ce module de départ s'est concrétisé par la création d'une unité d'enseignement nommée « Starting-block ».

Ainsi, les échanges de cette journée au vert ont servi de point de départ à la construction de l'ossature du bloc 1 et de la poursuite du cursus. Suite à cela, un GT « New BA » plus restreint a été construit sur base volontaire afin de dessiner une première structure. Une dizaine d'enseignants ont répondu présents.

Au total, trois réunions ont eu lieu avec ce GT, une première structure a pu être dessinée et présentée aux différentes instances facultaires. Le programme du bloc 1 a pu être déposé début novembre 2019.

Une fois le programme remis, les unités d'enseignement créées, réformées et/ou regroupées ont été travaillées en profondeur : quels objectifs, quels contenus, quelles activités d'apprentissage, quelles méthodes d'enseignement. Ce travail a été réalisé en comité réduit avec le/les enseignant(s) titulaire(s) et les conseillères pédagogiques du BAPPsyEL. A nouveau, la diffusion des échanges et projets développés a permis la construction de lignes directrices communes en lien avec le profil d'enseignement : mise au travail des étudiants, développement de l'autonomie dans les apprentissages.

### **2.2.2. GT « Starting-Block »**

Un des changements les plus importants au sein du bloc 1 a été la création d'un module de départ nommé « Starting-block » de 10 ECTS. Ce module se compose de 48 heures de cours magistraux qui ont lieu, en majorité, durant les sept premières semaines de l'année académique. Cette unité d'enseignement comprend 120 heures de travaux pratiques qui se déclinent tout au long de l'année académique du bloc 1. Afin de construire ce module, un GT « Starting-Block » a été construit.

Dans un premier temps, la stratégie, les principes pédagogiques, les objectifs, les contraintes du travail ont été définis de manière à redessiner le cadre de cette unité d'enseignement. Une fois ce cadre construit, les différentes parties constituant le module ont été définies, sept au total.

Comme dans toute la réforme, si certains avancements du projet ont été menés par des GT réduits, il était primordial de les présenter à l'ensemble de la Faculté dans le but de créer une cohésion et d'engager toutes les parties prenantes dans le projet et d'avoir des retours plus extérieurs. Ceux-ci ont constitué des ressources très pertinentes pour l'évolution du projet.

L'organisation de ce nouveau cours a donné lieu à un travail important concernant les modalités en termes d'horaires et de locaux. Cette organisation a été prise en charge par les membres de l'administration facultaire qui étaient régulièrement les invités des différents groupe de travail aux moments opportuns. Ce travail collaboratif a permis de resserrer les liens entre les différents corps qui constituent la faculté et a garanti un engagement par tous dans ce projet.

### 2.2.3. GT « TP »

Un GT uniquement axé sur les travaux pratiques (TP) a également eu lieu. Tous les membres du corps scientifiques prenant en charge l'encadrement des TP en Bachelier a été conviés. En amont de cette réunion, l'équipe du BAPPsyEL a récolté les contenus, les modalités d'évaluation, les supports de cours, les activités pédagogiques constituant chacun des TP du bachelier. De la même façon, tous les enseignants de bachelier ont été interrogés concernant leurs TP ou les contenus à développer dans de possibles TP. Cette étape préparatoire a permis de réaliser une cartographie des travaux pratiques existants qui a servi de point de départ à l'élaboration des nouveaux TP. En effet, ce travail a permis de mettre en évidence des similitudes dans les travaux pratiques existants et de souligner des besoins communs, notamment en termes de mise en activité des étudiants et développement de connaissances et compétences relatives à la démarche scientifique.

Le programme final du Bloc 1 se présente de la façon suivante pour les deux orientations :

#### *Orientation générale*

Cours obligatoires		
<b>BIOL-E1001 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Fondements biologiques I</b> Bernard DAN (Coordinateur) et Alan BOOM 10 crédits [cours magistral: 40h]	<b>EDUC-E101 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Les grands courants de la pensée et de la recherche en éducation</b> Jose-Luis WOLFS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>PSYC-E1001 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Psychologie clinique I</b> Ariane BAZAN (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]
<b>PSYC-E1004 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Psychologie sociale I</b> Aissaad Elia AZZI (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>PSYC-E1007 - fr - 1e et 2e quadrimestre</b> <b>Starting-block</b> Michel SYLIN (Coordinateur), Arnaud DESTREBECQZ et Christophe LEYS 10 crédits [cours magistral: 40h, travaux pratiques: 120h]	<b>PSYC-E102 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Psychologie cognitive, neuropsychologie et psycholinguistique I</b> Fabienne Chetail (Coordinateur) et Aelle CALCUS 5 crédits [cours magistral: 30h]
<b>PSYC-E105 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Ethologie animale et humaine</b> Arnaud DESTREBECQZ (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>PSYC-E106 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Psychologie du travail et des organisations I</b> Michel SYLIN (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	
Cours optionnels		
Deux cours à choisir parmi :		
<b>PHIL-E1001 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Philosophie</b> Julie ALLARD (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>SOCA-D174 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Anthropologie sociale et culturelle I</b> Olivia Ange (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>SOCA-E101 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Sociologie</b> Daniel VANDER GUCHT (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]

#### *Orientation logopédie*

Cours obligatoires		
<b>BIOL-E1001 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Fondements biologiques I</b> Bernard DAN (Coordinateur) et Alan BOOM 10 crédits [cours magistral: 40h]	<b>EDUC-E101 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Les grands courants de la pensée et de la recherche en éducation</b> Jose-Luis WOLFS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>LING-B100 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Linguistique générale : concepts et méthodes</b> Mikhaïl KISSINE (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 12h]
<b>LDGO-E202 - fr - 1e et 2e quadrimestre</b> <b>Maîtrise de la langue française</b> Cécile COLIN (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 16h, travaux personnels: 60h]	<b>PSYC-E1001 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Psychologie clinique I</b> Ariane BAZAN (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>PSYC-E1004 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Psychologie sociale I</b> Aissaad Elia AZZI (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]
<b>PSYC-E1007 - fr - 1e et 2e quadrimestre</b> <b>Starting-block</b> Michel SYLIN (Coordinateur), Arnaud DESTREBECQZ et Christophe LEYS 10 crédits [cours magistral: 40h, travaux pratiques: 120h]	<b>PSYC-E102 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Psychologie cognitive, neuropsychologie et psycholinguistique I</b> Fabienne Chetail (Coordinateur) et Aelle CALCUS 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>PSYC-E105 - fr - premier quadrimestre</b> <b>Ethologie animale et humaine</b> Arnaud DESTREBECQZ (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]
Cours optionnels		
Un cours à choisir parmi :		
<b>SOCA-D174 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Anthropologie sociale et culturelle I</b> Olivia Ange (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	<b>SOCA-E101 - fr - deuxième quadrimestre</b> <b>Sociologie</b> Daniel VANDER GUCHT (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 30h]	

Fig 1. Programme 2020-2021 « New Ba » - Bloc 1

## 2.3. Evolution du programme « poursuite de cursus » (BA2 et BA3)

### 2.3.1. GT « Poursuite de cursus »

Faisant suite aux réflexions du GT « NewBA Elargi », la structure des 2ème et 3ème année a été mise en chantier. Quelques points d'attention comme les travaux pratiques, le nombre d'ECTS, l'emplacement de certaines unités d'enseignement ont donné lieu à des groupes de travail spécifiques pour y répondre.

Collectivement, une personne présidant chacun des GT a été désignée. Un compte-rendu a été réalisé et envoyé à toutes les personnes conviées au GT élargi qui ont pu s'inscrire aux différents sous-GT qui en ont découlés.

Un échéancier a été construit et proposé aux différents présidents des GT. Environ un mois séparait la première réunion du GT élargi et la fin des échanges dans les sous-GT. Le BAPPsyEL était à nouveau disponible pour les accompagner.

Début mai 2020, une mise en commun en plénière a été planifiée permettant de clôturer les échanges autour du programme de poursuite de cursus.

Le nouveau programme de poursuite de cursus a été présenté aux différentes instances et a ensuite pu être validé.

Le programme final de la poursuite du cursus se présente de la façon suivante pour les deux orientations :

#### *Orientation générale*

Cours obligatoires		
<p>BIOL-E2001 - fr - pré-requis - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quadrimestre</p> <p><b>Fondements biologiques II</b> Xavier DE TIEGE (Coordinateur) et Christophe LEYS 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>EDUC-E3002 - fr - pré-requis - deuxième quadrimestre</p> <p><b>Enseignement et difficultés d'apprentissage : approches plurielles en sciences de l'éducation</b> Thomas BARRIER (Coordinateur), Nathanaël FRIANT et Sabine KAHN 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>LANG-E201 - en - année académique</p> <p><b>Anglais I</b> Marco VINC DELLA MOTTA (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 24h]</p>
<p>PSYC-E2001 - fr - pré-requis - premier quadrimestre</p> <p><b>Psychologie clinique II</b> 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>PSYC-E2003 - fr - premier quadrimestre</p> <p><b>Psychologie du développement</b> Lotta DE COSTER (Coordinateur), Julie BERTELS et Charline URBAN 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>PSYC-E2007 - fr - pré-requis - premier quadrimestre</p> <p><b>Psychologie cognitive, neuropsychologie cognitive et psycholinguistique II</b> Wim GÉVERIS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>
<p>PSYC-E2010 - fr - premier quadrimestre</p> <p><b>Personnalité et différences individuelles</b> Carole HAUWEL (Coordinateur) et Olivier KLEIN 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>PSYC-E2013 - fr - pré-requis - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quadrimestre</p> <p><b>Histoire, concepts et méthodes</b> 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 36h]</p>	<p>PSYC-E202 - fr - pré-requis - deuxième quadrimestre</p> <p><b>Psychologie sociale II</b> Laurent LICATA (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h]</p>
<p>PSYC-E200 - fr - pré-requis - deuxième quadrimestre</p> <p><b>Psychologie du travail et des organisations II</b> Éric VAN DE LEMPUT (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 36h]</p>	<p>PSYC-E209 - fr - deuxième quadrimestre</p> <p><b>Psychologie de la santé</b> Ann DESMET (Coordinateur) et Isabelle MERCKAERT 5 crédits [cours magistral: 24h]</p>	<p>STAT-E201 - fr - pré-requis - premier quadrimestre</p> <p><b>Analyse des données en sciences psychologiques et de l'éducation II</b> Christophe LEYS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 24h]</p>

Cours obligatoires		
EDUC-E201 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Analyse des systèmes éducatifs</b> Nathanaël FRIANT (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h]	GENI-E3000 - fr - deuxième semestre <b>Psychologie interculturelle et du genre</b> Laurent LICATA (Coordinateur) et Olivier KLEIN 5 crédits [cours magistral: 36h]	LANG-E301 - en - pré-requis - année académique <b>Anglais II</b> Marco Vins DELLA MOTTA (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 24h]
PSYC-E3001 - fr - pré-requis - premier semestre <b>Psychopathologie, psychiatrie et psychopharmacologie</b> Philippe FOUCHET (Coordinateur) et Charles KÖRNREICH 5 crédits [cours magistral: 48h]	PSYC-E3004 - fr - premier semestre <b>Psychologie de l'orientation</b> Caroline CLOSON (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 36h]	PSYC-E3057 - fr - pré-requis - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> semestres <b>Méthodes et pratiques de l'entretien en sciences psychologiques, de l'éducation et en logopédie</b> Cécile VAN DE LEEMPUT (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 36h]
PSYC-E3058 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Ethique et déontologie</b> Gaëlane DELBENS (Coordinateur) et Axelle CALCUS 5 crédits [cours magistral: 24h]	PSYC-E3066 - fr - pré-requis - premier semestre <b>Neuropsychologie clinique</b> Philippe PEIGNEUX (Coordinateur) et Hichem SLAMA 5 crédits [cours magistral: 36h]	STAT-E301 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Analyse des données en sciences psychologiques et de l'éducation III</b> Christophe LEYS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 24h]

Une option au choix :

Choisissez une option  nomme: précédente

## Orientation logopédie

Cours obligatoires		
BIOL-E2001 - fr - pré-requis - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> semestres <b>Fondements biologiques II</b> Xavier DE TIEGE (Coordinateur) et Christophe LEYS 5 crédits [cours magistral: 48h]	LANG-E201 - en - année académique <b>Anglais I</b> Marco Vins DELLA MOTTA (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 24h]	LOGO-E201 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Acquisition du langage oral</b> Nathalie Thomas (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 12h, travaux pratiques: 12h]
PSYC-E2003 - fr - premier semestre <b>Psychologie du développement</b> Letta DE COSTER (Coordinateur), Julie BERTELS et Charline URBAIN 5 crédits [cours magistral: 48h]	PSYC-E2007 - fr - pré-requis - premier semestre <b>Psychologie cognitive, neuropsychologie cognitive et psycholinguistique II</b> Wim GEVERS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 36h]	PSYC-E2010 - fr - premier semestre <b>Personnalité et différences individuelles</b> Carole HAUWELS (Coordinateur) et Olivier KLEIN 5 crédits [cours magistral: 36h]
PSYC-E2013 - fr - pré-requis - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> semestres <b>Histoire, concepts et méthodes</b> 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 36h]	PSYC-E209 - fr - deuxième semestre <b>Psychologie de la santé</b> Ann DESMET (Coordinateur) et Isabelle MERCKAERT 5 crédits [cours magistral: 24h]	PSYC-E309 - fr - deuxième semestre <b>Phonétique générale</b> Veronique DELVAUX (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h]
STAT-E201 - fr - pré-requis - premier semestre <b>Analyse des données en sciences psychologiques et de l'éducation II</b> Christophe LEYS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 24h]		

  

Psychologie		
PSYC-E3057 - fr - pré-requis - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> semestres <b>Méthodes et pratiques de l'entretien en sciences psychologiques, de l'éducation et en logopédie</b> Cécile VAN DE LEEMPUT (Coordinateur) 5 crédits [travaux pratiques: 36h]	PSYC-E3058 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Ethique et déontologie</b> Gaëlane DELBENS (Coordinateur) et Axelle CALCUS 5 crédits [cours magistral: 24h]	PSYC-E333 - fr - premier semestre <b>Cognition numérique</b> Wim GEVERS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h]
PSYC-E4263 - fr - premier semestre <b>Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent</b> Veronique DELVAUX (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 12h]	STAT-E301 - fr - pré-requis - deuxième semestre <b>Analyse des données en sciences psychologiques et de l'éducation III</b> Christophe LEYS (Coordinateur) 5 crédits [cours magistral: 24h, travaux pratiques: 24h]	

Fig 2. Programme 2020-2021 « New Ba » - Bloc 2 et 3.

## 3. Evaluation de la réforme

L'ensemble de la réforme NewBA a intégré une démarche qualité. Ainsi, tant le projet de réforme que « Starting-block » ont été évalués.

L'équipe pédagogique et académique qui encadre le réforme NewBA a développé une démarche de réflexion et de suivi presque quotidienne sur les changements appliqués. En effet, il a semblé primordial de recueillir au fur et à mesure les difficultés et constats observés par les différentes parties prenantes (enseignants, étudiants, membres du décanat, conseillers pédagogiques). Des réunions ont ensuite permis de rassembler l'ensemble des points collectés en vue de faire évoluer le projet.

Starting-block a fait l'objet d'une évaluation d'une plus grande envergure compte tenu des objectifs poursuivis au travers de cette toute nouvelle unité d'enseignant. Ainsi, des focus groups ont été réalisés en fin de premier quadrimestre avec des étudiants afin de récolter leur satisfaction et des premières pistes d'amélioration. En fin d'année académique, une évaluation globale sera effectuée pour les différents publics : les étudiants, les enseignants, les assistants, les tuteurs, les conseillers pédagogiques.

Il importe de souligner que certains changements du bachelier ont dû être appliqués de manière progressive afin de répondre aux contraintes liées à la transition des programmes. En effet, il était primordial de permettre aux étudiants se situant entre l'ancien et le nouveau bachelier de poursuivre leurs études avec sens. Ainsi, les contenus de certaines unités d'enseignement regroupées (notamment Fondements Biologiques I) n'ont pas pu être intégrées à cent pour cent afin de permettre aux étudiants de ne repasser que les contenus qui n'avaient pas été validés avant la réforme. Par ailleurs, l'année 2020-2021 a été marquée par la pandémie qui a impacté l'enseignement. Les résultats des évaluations de dispositifs devront être analysés avec prudence au regard du contexte particulier dans lequel ils ont été mis en place.

Un SWOT est en train d'être réalisé par l'ensemble du GT NewBA élargi. Il a été demandé aux membres du GT élargi de communiquer des forces, faiblesses, opportunités et menaces relatives à la communication, au suivi du projet, à la construction des unités d'enseignement, à l'intégration des acteurs, aux contenus développés, etc. autant de dimensions qui touchent au projet mené. Une synthèse des propositions sera soumise via un questionnaire afin de récolter le degré d'accord avec chacune des propositions et présentée en plénière.

## **4. Conclusions et perspectives**

Le projet NewBA a permis la construction plus renforcée de liens entre filières et disciplines, avec des contenus plus intégrés et le développement d'objectifs et de compétences communs.

En ce sens, la réforme a permis de solidifier les liens entre les parties prenantes qui agissent en faculté : membres du corps académique, membre du corps scientifiques, membres du décanat. De plus, le BAPPsyEL qui a été mis en place à l'occasion de cette réforme a su trouver sa place en faculté et s'inscrire dans de nombreux projets.

NewBA a permis le développement de projets ambitieux porteurs d'innovations pédagogiques. Il importe de poursuivre la démarche qualité qu'a insufflée ce projet facultaire en soutenant la prise de recul et les évaluations de suivi mises en place. En ce sens, l'approche-programme visée devra être évaluée une fois l'ensemble de programme de bachelier mis en application.

Par ailleurs, il importe de souligner que la pandémie vécue en 2020-2021 et ses impacts sur l'enseignement ont donné lieu à de nouvelles problématiques auxquelles NewBA tentera de répondre.

Pour conclure, l'approche-programme qui caractérise NewBA se révèle tant au niveau des contenus intégrés construits, des compétences communes développées que de la dynamique collective qui s'est installée entre les différentes parties prenantes du projet. NewBA marquera le cursus des futurs étudiants qui intégreront ce programme mais également la faculté qui ressort elle aussi changée.

## 5. Bibliographie

Antille, M., Feron, A., & Uyttebrouck, E. (2016). Evaluer un programme. Dans Daele, A. & Sylvestre, E. (dir.). *Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ?*, Bruxelles : De Boeck.

Pregent, R., Bernard, H., & Kozanitis, A. (2010). *Enseigner à l'université dans une approche-programme. Un défi à relever*, Canada : Presses internationales polytechnique..

Roegiers, X. (2012). *Quelles réformes pédagogiques pour l'enseignement supérieur ? Placer au service de l'humanisme*. Bruxelles, Belgique : De Boeck

Sylvestre, E., Berthiaume, D. (2013). Comment organiser un enseignement dans le cadre d'une approche-programme ? In Rege Colet, N. & Berthiaume, D. (Eds.) (2013). *La pédagogie dans l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques. T1 : Enseigner au supérieur* (pp. 103-118). Bern : Peter Lang.

Booto Ekiona, Ph.-D., Prosper, B., & Plaisent, M. (2011). « *Consensus par la méthode Delphi sur les concepts clés des capacités organisationnelles spécifiques de la gestion des connaissances* ». *Recherches qualitatives*, 29(3), 168-192. Retrieved from [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero29\(3\)/RQ\\_29\(3\)\\_Booto-et-al.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(3)/RQ_29(3)_Booto-et-al.pdf)